



Harcèlement moral par un voisin et suite à donner

Par Visiteur

Bonjour,

J'habite depuis 2 ans chez mon conjoint dans une petite maison située dans une impasse avec 1 maison de chaque côté et d'autres en face de la notre. J'entretiens, tout comme mon conjoint des relations de voisinages très amicales avec l'ensemble des habitants de l'impasse à l'exception d'une famille, enfin du "chef" de cette famille. En effet, ce monsieur insulte tous les voisins successivement en portant plainte contre l'un pour un chien qui aboie, contre l'autre pour du bruit lorsqu'il rentre de son travail (bruit que lui seul entend)... etc... de multiples mains courantes on été faites contre cet individu par plusieurs voisins dont moi et mon conjoint qui nous insulte, insulte nos enfants, crache sur nos voitures et dernièrement sur moi! La police de notre ville a tentée des conciliation mais rien ne fait. Ce monsieur est propriétaire, tout comme chaque habitant de l'impasse et ce comporte en "shériff" que tout le monde doit craindre. Il crie aussi énormément sur sa femme qui doit vivre un enfer et sur ses enfants (2 petits qui doivent avoir 5 et 7 ans à peu près, qui n'ont pas le droit de jouer avec les autres enfants ni de sortir de chez eux sauf pour l'école...). J'ai fait une alerte au 119 l'été dernier car j'étais inquiète pour ses enfants qu'il insultait allègrement et menaçait... Donc, je suppose qu'une alerte lui a été faite! Depuis, nous n'avions plus aucuns soucis mais depuis 1 mois, tout à repris de plus belle et surtout sur ma famille et moi même. Lorsque je rentre chez moi, j'ai peur de le croiser car je me fais insulter très grossièrement, il me menace de me taper, de taper mon fils (qui rentre parfois seul de l'école lorsque je n'ai pas d'autres solutions). J'ai un petit chien depuis 2 semaines et il menace de le tuer... son jardin est collé au miens donc j'ai très peur qu'il mette ces menaces à effet... En gros, je suis terrorisée de me retrouvée seule face à lui, qu'il face mal à mon fils ou à mon chien! Mon homme est stressé aussi par cette situation et se contient pour ne pas surréagir!!! La police attend qu'il se passe quelques chose de grave pour réagir... que faire? est il possible de saisir la justice civile et faire cesser cet homme qui nous empêche de vivre, de profiter de notre jardin, de rentrer et sortir de chez nous? J'ai peur qu'un jour, ce monsieur "pète" les plombs et face beaucoup de mal vu les menaces qu'il me porte ainsi qu'à ma famille!
Merci de me répondre et de votre bienveillance.

Par Visiteur

Bonjour Madame

La police attend qu'il se passe quelques chose de grave pour réagir... que faire? est il possible de saisir la justice civile et faire cesser cet homme qui nous empêche de vivre, de profiter de notre jardin, de rentrer et sortir de chez nous? J'ai peur qu'un jour, ce monsieur "pète" les plombs et face beaucoup de mal vu les menaces qu'il me porte ainsi qu'à ma famille!

Etant donné que vous faites l'objet d'insultes, je pencherais pour le dépôt de plainte.

Vous pouvez également saisir le Tribunal d'instance sur le fondement de l'article 1382 et ainsi engager la responsabilité civile de ce Monsieur.

Cordialement